

# Les femmes immigrantes et le marché du travail : intégration et exclusion : Le contexte italien

Giovanna Campani

Volume 13, numéro 1, 2000

La marche mondiale des femmes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/058070ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/058070ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Campani, G. (2000). Les femmes immigrantes et le marché du travail : intégration et exclusion : Le contexte italien. *Recherches féministes*, 13(1), 47–67. <https://doi.org/10.7202/058070ar>

Résumé de l'article

L'auteure traite de la position des femmes dans les migrations internationales, avec une attention particulière à leur situation sur le marché du travail en Italie, un pays où l'économie informelle représente une part importante des activités productives. D'abord, les éléments qui distinguent les migrations internationales contemporaines de celles des années 50 à 75 sont mis en évidence, notamment en rapport avec la mondialisation de l'économie et la transformation du système industriel. Ensuite, à partir d'une analyse de genre, d'ethnie et de classe, la polarisation des marchés du travail et son impact sur la situation des immigrantes en Europe sont traités. Enfin, deux secteurs d'emploi où se trouvent concentrées les femmes migrantes en Italie sont examinés : le travail domestique et l'industrie du sexe.

## **Les femmes immigrantes et le marché du travail : intégration et exclusion** **Le contexte italien**

GIOVANNA CAMPANI



Le texte qui suit traite certaines questions soulevées par les migrations actuelles, notamment en ce qui concerne la position des femmes migrantes dans les sociétés et au sein du marché du travail de l'Europe. Le contexte nouveau de la migration internationale, en rapport avec la mondialisation de l'économie et la transformation du système industriel, est d'abord analysé. Ensuite, la position des immigrantes dans le marché du travail de l'Europe du Sud est discutée : le contexte italien est utilisé à titre d'exemple, là où l'économie informelle représente une part importante des activités productives. Une attention particulière est accordée à la discrimination dont les femmes sont victimes. Enfin, deux secteurs d'emploi où se trouvent concentrées les femmes migrantes sont traités : le travail domestique et l'industrie du sexe.

### **Le nouveau contexte des migrations internationales et la fin du modèle migratoire dominé par les hommes**

---

Les mouvements migratoires internationaux contemporains présentent certaines caractéristiques qui les différencient de ceux de l'Europe du Nord des années 50 et 60 jusqu'à l'introduction des politiques restrictives au milieu des années 70 (Campani 1988). Le premier élément nouveau est l'accroissement des flux et leur extension à des régions du monde qui n'avaient pas été, ou très peu, touchées, à la fois comme pays d'envoi et comme pays d'accueil. Par exemple, l'Asie est devenue un continent entier de migration, incluant des pays comme le Japon où l'immigration était inconnue, tandis que l'Europe de l'Est est redevenue une région d'émigration, après une longue période de frontières fermées. En Europe, on note d'autres éléments nouveaux, soit la croissance naturelle de groupes d'immigrantes et d'immigrants déjà établis et la diversification des flux qui se dirigent aussi vers des pays qui étaient antérieurement sources d'émigration : Italie, Espagne, Grèce, etc. (OCDE 1992 ; Castles et Miller 1993).

Divers auteurs et auteures ont essayé de déterminer les variables nouvelles dans les phénomènes migratoires comparativement au passé, aux niveaux macro et micro.

D'abord, les causes sont-elles les mêmes ? Dans les années 50 et 60, la migration vers l'Europe du Nord était planifiée et organisée en fonction de politiques étatiques en vue d'une mobilité temporaire de la main-d'œuvre (principalement originaire de l'Europe du Sud) pour les manufactures et la construction.

Aujourd'hui, les frontières des pays européens sont fermées. Cependant, les immigrantes et les immigrants arrivent. Melotti (1990) offre une analyse dramatique considérant les migrations actuelles, non pas comme une migration traditionnelle de la main-d'œuvre, mais comme un mouvement général de la population du Sud vers le Nord, à la suite du désastre socioéconomique du tiers-monde et, plus récemment, de l'Europe de l'Est. Cette approche traite l'immigration dans le cadre des relations Nord-Sud qui sont marquées aujourd'hui par des conflits, l'extension de la pauvreté et l'aggravation des différences économiques et sociales. Les facteurs de poussée seraient beaucoup plus importants que ceux d'attraction, puisque le marché du travail des différents pays européens n'a pas besoin d'une population immigrante (Melotti 1990 ; Sergi 1988). Voilà pourquoi, dans le monde occidental, la migration coexiste avec le chômage. Les politiques de frontières fermées et de filtrage restrictif des nouveaux arrivants et arrivantes sont la triste réponse à ces flux non désirés. La conséquence est l'importance croissante de personnes qui migrent clandestinement, puisque la réunification familiale et le statut de réfugié ou réfugiée (très difficile à faire reconnaître) représentent les seules façons d'entrer en Europe.

D'autres auteures et auteurs, même s'ils ne contredisent pas l'« approche Nord-Sud » mettent l'accent sur la restructuration industrielle et l'accroissement de la flexibilité dans les processus productifs qui se sont produits dans le marché du travail des sociétés d'accueil. Ces changements correspondent au passage du modèle fordiste-tayloriste, basé sur la centralité du secteur industriel, vers un modèle caractérisé par la segmentation du marché du travail, le développement de l'économie informelle et la demande pour le travail flexible (Palidda 1992 ; Reyneri 1991 ; Venturini 1989).

Selon Venturini (1989), les flux migratoires ne sont plus le résultat d'un déséquilibre quantitatif général dans les marchés du travail des pays d'accueil. Par contre, des pénuries sectorielles peuvent se manifester malgré la présence du chômage, à cause du processus de segmentation du marché du travail, et cela, aux États-Unis comme en Europe. Ces déséquilibres s'appliquent principalement aux emplois au sommet et au bas de l'échelle professionnelle, au bas de l'échelle surtout en ce qui concerne les femmes. Les immigrantes et les immigrants nouvellement arrivés sur le marché du travail ne sont pas touchés par ces phénomènes de la même façon que les personnes natives du pays.

L'importance des femmes dans les flux est une tendance significative dans le nouveau contexte des mouvements migratoires internationaux (Castles et Miller 1993). Jusqu'à récemment, les hommes prédominaient, alors que, maintenant, les femmes représentent presque la moitié de la population migrante mondiale, même s'il existe, bien sûr, des variations selon le groupe national (ONU 1990).

L'augmentation de la migration féminine est attribuable en grande partie au processus de réunification familiale qui a pour effet de stabiliser les communautés des anciens flux. Toutefois, le nombre de femmes actives, qui migrent seules aux fins d'emploi, augmente aussi. Ces mouvements correspondent en partie à l'affaiblissement

de la demande internationale pour la main-d'œuvre masculine (Lim 1989 ; Weinert 1991). En même temps, les changements socioéconomiques dans les pays industrialisés créent de nouveaux espaces pour les immigrantes dans des secteurs ayant un besoin intense de main-d'œuvre comme les industries du textile et du vêtement (Sassen-Koob 1984 ; Morokvasic 1988) mais surtout dans les services, particulièrement les services aux personnes privées (aides domestiques, infirmières, professions de divertissement, etc.) (Lim 1989 ; Weinert 1991). Ces phénomènes touchent les immigrantes des nouveaux flux comme celles des anciens flux.

L'accroissement des flux de femmes doit aussi être analysé au point de départ. *Pour comprendre les processus qui précèdent le départ, nous pouvons utiliser certaines catégories traditionnelles, comme processus de sélection à l'origine, des chaînes migratoires et des projets de migration, et ce, tout en tenant compte des approches micros et macros nouvellement élaborées.*

En plus d'un accroissement de la proportion des femmes, les origines sociales et professionnelles des personnes migrant ont aussi changé : un plus grand nombre ont des diplômes d'études secondaires, font des études supérieures et viennent de la classe moyenne et des milieux urbains. Dans les pays du tiers-monde, des changements sociaux et culturels — la déstructuration des familles traditionnelles, l'urbanisation, la socialisation « anticipative » à travers les médias de masse<sup>1</sup> et, plus généralement, la diffusion des modèles occidentaux de consommation et de styles de vie — sont en train de détruire les barrières sociales et culturelles à l'émigration. L'approche micro révèle l'importance des sources de motivation émancipatrices — subissant l'influence du modèle occidental auquel on rêve — parmi les raisons de départ, particulièrement pour les femmes (Cruz et Paganoni 1989).

### **Le marché du travail européen et les femmes immigrantes**

---

Dans la Communauté européenne, la moitié des 15 millions de personnes qui émigrent sont des femmes. Si l'on considère les personnes qui ont acquis la nationalité de leur pays d'accueil, le nombre total de femmes de minorité ethnique est encore plus élevé. Il est utile de distinguer : 1) des immigrantes appartenant à des groupes établis, dont la plupart sont venues dans le cadre de programmes de réunification familiale ; 2) leurs filles, la « deuxième » génération ; et 3) les femmes qui arrivent avec les nouveaux flux.

---

1. Ce concept, élaboré par les sociologues italiens Francesco Alberoni et Luca Baglioni (1965), signifie que, dans les pays d'émigration, les gens sont exposés à des messages en provenance des pays d'accueil (à travers les médias, l'influence culturelle, les pratiques de consommation) et que, à cause de ce phénomène, ils sont déjà socialisés à la vie dans le pays d'immigration qui est considéré comme la « vraie » vie à atteindre.

Cependant, pour comprendre l'insertion dans le marché du travail et la société, il faudrait aussi faire des distinctions en ce qui concerne l'origine nationale et les parcours migratoires et d'insertion de chaque groupe. Dans le cas de la Communauté européenne, on devrait distinguer les migrantes venant d'autres pays de la Communauté (principalement de l'Europe du Sud : Portugal, Espagne, Grèce et Italie) de celles qui viennent du tiers-monde et de l'Europe de l'Est. Comme l'a signalé Phizaklea (1992 : 51), les personnes venant de ces autres pays sont des « travailleurs de troisième classe dans l'hierarchie européenne », qui se dirigent aussi vers des pays d'immigration plus récents, comme ceux de l'Europe du Sud.

Il est toutefois difficile de comptabiliser l'ensemble des personnes de souche étrangère et surtout de comparer les données d'un pays européen à l'autre, entre autres à cause du nombre important d'immigrantes et d'immigrants illégaux. Phizaklea (1992) note que, contrairement à « la Grande-Bretagne, d'autres pays européens n'utilisent pas la catégorie « minorité ethnique » pour des fins statistiques. Ils cumulent toutes les données sous la rubrique « étrangers ». »

Le marché du travail européen est donc segmenté non seulement en fonction de la race et de l'origine ethnique mais aussi du genre. Même si le taux d'activité des femmes est toujours plus faible que celui des hommes, de plus en plus de femmes cherchent à intégrer le marché du travail, autant celles des nouveaux flux que celles qui sont arrivées dans le cadre de la réunification familiale et les filles de la deuxième génération (Tapinos 1990). « Même lorsque la réunification familiale a motivé la migration, le désir des épouses d'intégrer la population active transforme rapidement la migration familiale en une forme de migration de main-d'œuvre » (Boyd 1991 : 3).

Les femmes ont davantage tendance à travailler à temps partiel ; elles sont concentrées dans certains secteurs, principalement les services et le travail manufacturier à faible salaire. Le taux de chômage est plus élevé pour les femmes que pour les hommes dans presque tous les pays européens, à l'exception de la Grande-Bretagne (EUROSTAT-ISTAT 1992).

Depuis le milieu des années 70, la Communauté européenne a quand même fait un effort pour améliorer la vie professionnelle des femmes. Diverses directives du Conseil des ministres de la Communauté européenne (1975, 1976, 1978, 1986) ont promu les principes de salaires égaux, d'occasions égales pour accéder à l'emploi, la formation professionnelle, la promotion en emploi et l'amélioration des conditions de travail, y inclus pour les travailleuses indépendantes. Pour les femmes originaires des pays de la Communauté, le degré de succès de ces actions est incertain, mais ces dernières n'ont à peu près pas touché les femmes immigrantes et les minorités ethniques.

Quelles sont les tendances actuelles de l'emploi de la population immigrante en Europe ? En général, elle est concentrée dans certains secteurs, mais ceux-ci ne coïncident pas nécessairement dans tous les pays européens. Évidemment, dans tous les pays, il y a peu d'étrangers et d'étrangères dans l'administration gouvernementale, un secteur généralement ouvert seulement aux personnes originaires du pays (OCDE 1992). On y trouve les immigrantes et les immigrants plus souvent dans la construction, le secteur manufacturier et, en général, dans des emplois peu qualifiés, notamment le travail domestique dans le cas des femmes. Les taux de chômage des

immigrantes et des immigrants varient d'un pays à l'autre et ne sont pas toujours plus élevés que ceux des personnes natives du pays.

Depuis le début des années 80, l'Europe connaît une polarisation de plus en plus accentuée entre les personnes très qualifiées et celles qui ont peu ou pas de compétences (Phizaklea 1992). Non seulement la position des femmes immigrantes sur le marché du travail est pire que celle des hommes, mais, parmi les femmes, cette polarisation est plus prononcée. Alors que les Européennes commencent à occuper des emplois de gestion et des professions libérales, les immigrantes se trouvent au bas de l'échelle économique. L'Europe semble reproduire une tendance qui est apparue clairement aux États-Unis dans les années 70 et 80 entre les femmes blanches et noires.

Une partie significative des échelons inférieurs des économies modernes est occupée par le secteur informel qui se développe partout en Europe et pas seulement dans les pays où il était traditionnellement important comme en Italie. L'économie informelle représente un des modèles de flexibilité qui font leur apparition en Europe, à la suite de la crise du modèle fordiste-tayloriste. Parmi ces changements, on note la segmentation de la production et la diversification des activités économiques, reflétant la prolifération d'activités autonomes de taille petite et moyenne, la mise au point de chaînes de sous-traitance et la restructuration de gros complexes manufacturiers qui concentrent et automatisent leurs activités afin de réduire le nombre de travailleuses et de travailleurs employés directement. Comme résultat, il y a eu, au cours des années 80 dans tous les pays européens, une augmentation notable du travail indépendant après une période de déclin de 1969 à 1979 (Palidda 1991 ; Morokvasic 1988).

Ces phénomènes ont aussi touché les immigrantes et les immigrants, qui, même par le passé, s'orientaient vers le travail indépendant. Plusieurs facteurs, positifs et négatifs, certains liés aux changements économiques et d'autres à l'action sociale et au dynamisme de la population immigrante, ont une influence sur le développement du travail indépendant au sein de cette population en général, et chez les immigrantes en particulier.

Le travail indépendant des immigrants et des immigrantes, comme celui des personnes originaires du pays, se partage entre l'économie officielle et les économies non officielles (Palidda 1991). En tenant compte de la croissance des modèles d'économie informelle, engendrant la flexibilité, le travail illicite et l'exploitation, et de la tendance à l'immersion des activités économiques dans le système de relations sociales (des réseaux/famille/« travail à domicile », etc.)<sup>2</sup>, on peut se demander si les femmes ne sont pas les premières victimes de l'absence de garanties sociales et du surtravail qui caractérisent l'emploi indépendant.

Cependant, il y a des opinions divergentes sur le développement de l'entreprise chez les immigrantes. Morokvasic (1988 ; 1991) insiste particulièrement sur le courage

---

2. Les réseaux ont une grande importance dans l'organisation de la vie des communautés immigrées. Le travail indépendant est un moyen de promotion des immigrés en général, le fait est connu, mais des femmes en particulier, comme Morokvasic (1988) l'a démontré. Pour réussir, le travail indépendant a besoin de structures de soutien, tout comme les relations familiales.

et la réalisation de soi que manifestent les travailleuses indépendantes immigrantes (1998 : 103) :

J'avais devant moi des femmes courageuses et déterminées, des femmes qui n'avaient pas peur du risque. Pour certaines, « tout est possible ». Elles possèdent le caractère nécessaire à toute personne — femme ou homme, immigrante ou non — qui veut créer une entreprise. Néanmoins, elles ne sont pas, et ne se considèrent pas, « exceptionnelles ». Souvent réussissant tout juste à survivre, elles apprécient l'indépendance dans leurs activités et elles ne l'échangeraient pas pour un travail salarié plus confortable sur le plan matériel.

Plus pessimiste, Anthias (1991) constate que, dans le cas britannique, l'emploi indépendant est structuré largement par le manque d'occasions dans l'emploi salarié, ou bien à cause de racisme ou encore parce que les femmes sont insuffisamment scolarisées ou ne possèdent pas la qualification exigée sur le marché du travail.

En dépit de toutes les critiques possibles, le travail indépendant représente une possibilité d'emploi beaucoup plus satisfaisante que le travail domestique ou l'industrie du sexe. Dans la prochaine section, après avoir analysé la situation générale de l'immigration en Italie, nous considérerons ces deux secteurs d'emploi où prédominent les immigrantes.

## **Le contexte italien**

---

Le contexte italien illustre bien les tendances du marché du travail international (Lim 1989). En fait, l'Italie était un pays d'émigration jusqu'à la fin des années 60, les flux étant dirigés, à cette époque, principalement du sud de l'Italie vers l'Allemagne et la Suisse.

Au cours des années 70, un nombre modeste d'immigrants et d'immigrantes commençait à arriver : des réfugiés et des réfugiées politiques d'Amérique latine, du Vietnam, de l'Érythrée ; d'autres personnes venant de pays frontaliers, de la Tunisie vers la Sicile, par exemple, pour travailler sur des bateaux de pêche ou dans le domaine de l'agriculture, ou encore des Yougoslaves venus en Frioul et à Trieste, afin d'y travailler principalement dans la construction (Frioul avait été détruit par un tremblement de terre en 1976) ; des bonnes en provenance des îles du Cap-Vert, de l'Érythrée, de l'île Maurice, du Salvador et, plus tard, des Philippines et du Sri Lanka. Les domestiques recevaient un permis de séjour spécial, sans possibilité de changer d'emploi (Campani 1990). Les femmes étaient les premières à immigrer en Italie et elles ont toujours constitué une part importante de l'immigration à cause de la demande élevée pour des domestiques. À la fin des années 80, quand la première loi de régularisation a été adoptée, elles constituaient environ 42 % de la population immigrante ; aujourd'hui, elles en représentent environ 45 %.

En comparaison avec la situation dans d'autres pays européens, l'économie italienne a un secteur informel particulièrement important et un marché du travail très

segmenté, ce qui a tendance à attirer l'immigration illégale. Beaucoup d'immigrantes et d'immigrants ont trouvé une insertion dans l'économie informelle, dans des niches particulières, prenant les places que les gens du pays ont abandonnées, ou créant des nouveaux emplois, comme dans le cas de la vente itinérante. Les domaines professionnels qui attirent ceux et celles qui immigrer relèvent surtout du secteur tertiaire (le colportage, le travail domestique, les petites entreprises de nettoyage, la conciergerie, etc.) et du secteur primaire (la pêche et certaines activités agricoles), même si le secteur industriel recrute de plus en plus d'immigrants et d'immigrantes, particulièrement dans le Nord.

À cause de cette spécificité professionnelle, l'immigration en Italie a présenté, pendant plusieurs années, un rapport quantitatif hommes/femmes très déséquilibré, certaines communautés (capverdienne, philippine) étant composées à 80 et même 90 % de femmes, alors que d'autres (marocaine, sénégalaise) étaient formées à 80 et même 90 % d'hommes qui ne disposaient pas des ressources nécessaires pour activer la réunification familiale (Campani 1996).

En fait, l'arrivée de femmes, surtout maghrébines, par réunification familiale a suivi l'adoption, en 1990, de la loi 39, dite Martelli. Cette loi a enfin établi des règles et garanti des droits, inexistantes dans la législation antérieure. Toutefois, le type d'insertion professionnelle des personnes immigrées en Italie, qui sont très présentes dans le travail au noir, et les difficultés de trouver un logement convenable (qui est aussi un problème pour la population italienne, mais un obstacle majeur pour ceux et celles qui viennent de l'étranger) rendent le processus de réunification familiale très difficile.

La situation commence cependant à changer et certaines communautés immigrées en Italie manifestent des signes de stabilisation : en 1998, sur 110 966 nouveaux permis de séjour, 45 537 ont été accordés pour des raisons familiales, en grande majorité aux femmes. De façon générale, 60,8 % (67 473) des nouveaux permis ont été octroyés aux femmes contre 39,2 % (43 493) aux hommes (CARITAS 1999).

Outre qu'elles ont composé les premiers flux migratoires il y a presque 30 ans, et qu'elles représentent aujourd'hui un élément de stabilisation dans certaines communautés comme la maghrébine et la chinoise, les femmes sont aussi présentes dans une nouvelle typologie migratoire qui est en train de croître : le trafic des personnes entrées illégalement en Italie.

Le nombre d'immigrés et d'immigrées qui entrent en Italie clandestinement est, bien évidemment, très difficile à estimer, mais il paraît à peu près sûr qu'il est en train d'augmenter. Selon l'International Centre for Migration Policy Development (ICMPD) de Suède, en 1993, environ 350 000 personnes sont entrées de façon irrégulière en Europe. Selon d'autres experts, une grande partie d'entre elles s'adressent à des organisations de trafiquants, dont les chiffres d'affaires sont énormes (OCDE 1996). Une petite composante du trafic clandestin concerne les femmes immigrées aux fins d'exploitation sexuelle, sujet que nous traitons plus loin.



## Un secteur d'emploi pour les immigrantes : le travail domestique

---

Dans cette section, nous analysons le travail domestique (particulièrement le travail en résidence chez l'employeur ou l'employeuse). Le travail domestique se trouve à la frontière des secteurs formels et informels de l'économie. Quant à l'industrie du sexe, elle est non seulement informelle, mais elle se situe à la limite du légal et de l'illégal.

Même si des immigrantes ont été recrutées pour le travail domestique depuis longtemps, il faut souligner deux nouveaux phénomènes :

- la dimension mondiale des flux, qui ne subissent nullement l'influence de facteurs comme la proximité entre les pays d'envoi et ceux d'accueil : par exemple, il y a des bonnes des Philippines au Koweït et des domestiques du Pérou en Italie. Les flux des domestiques vont aussi bien vers les pays du sud de l'Europe (Italie, Espagne et Grèce), les pays industrialisés riches de l'Asie (Hong Kong, Singapour), les prétendues monarchies « pétrolières » (Arabie saoudite, Koweït, Émirats arabes unis, Bahreïn et Oman) et l'Amérique latine, le continent qui a le nombre d'aides domestiques par personne le plus élevé du monde (si l'on compte les femmes originaires du pays et les étrangères) (Prado 1980) ;
- la recrudescence des services aux personnes privées, après une période de déclin : le personnel domestique féminin, les jardiniers, les chauffeurs, etc., représentent une catégorie de travailleuses et de travailleurs migrants qui a augmenté récemment dans diverses parties du monde ; cela signifie le renouvellement d'un type d'emploi qui était en déclin, du moins dans les pays industrialisés européens (Bohning 1991).

En Italie, les données historiques concernant le nombre d'aides domestiques inscrits auprès de l'Institut national de sécurité sociale de 1972 à 1994 font part d'environ 190 000 personnes étrangères, dont 75 % sont des femmes. Ces données ne concernent que les immigrantes et les immigrants légaux, déclarés selon les règles. Ils viennent des Philippines, de l'Érythrée, des îles du Cap-Vert, du Sri Lanka, de l'île Maurice, du Salvador, de la République dominicaine et, plus récemment, du Maroc. Ces mouvements sont attribuables à la fois à des facteurs économiques et culturels et aux politiques d'émigration des pays d'origine.

Par exemple, les femmes représentent maintenant la moitié des « travailleurs au contrat d'outremer » des Philippines, allant partout au monde comme domestiques, infirmières, personnel de spectacle. La part des femmes dans la migration légale a augmenté de 36 % en 1980 à 46 % en 1986. En Asie (Hong Kong, Singapour, Japon), 90 % des personnes en provenance des Philippines sont des femmes (Lim 1991). Mais il y a aussi des domestiques philippines dans les pays du Golfe, en Arabie saoudite et en Europe. Le mouvement migratoire des femmes philippines est attribuable d'abord aux processus de changement du statut des femmes dans les Philippines et à l'intériorisation du modèle de consommation occidental. Les femmes s'éduquent et entrent

sur le marché du travail sans pouvoir trouver des emplois satisfaisants à cause du chômage élevé et parce que leurs salaires sont toujours plus faibles que ceux des hommes. De plus, le gouvernement philippin encourage l'émigration afin d'obtenir des devises étrangères : mondialement, il appert qu'environ 3,2 millions de Philippins et de Philippines travaillent à l'étranger et renvoient chez eux environ 3 milliards \$, soit une somme fort appréciable (*The Nation* 5 octobre 1992).

D'autres pays d'Asie ont aussi élaboré des politiques d'encouragement de la migration : le Sri Lanka fait la promotion de la migration des femmes vers le Moyen-Orient à partir de bureaux gouvernementaux officiels de placement de travailleuses domestiques à l'étranger. Il y a beaucoup de pressions sur les femmes (médias, discours officiels, etc.) pour partir, même si leur expérience au Moyen-Orient n'est pas toujours des plus agréables.

La Thaïlande est aussi devenue un pays d'émigration, exportant des bonnes et des artistes de spectacle, principalement en direction de Hong Kong, de Singapour et du Japon, mais aussi vers l'Europe occidentale et le Moyen-Orient. Les autorités de Bangkok commencent d'ailleurs à s'inquiéter d'une pénurie de bonnes pour les familles thaïlandaises riches, puisque les domestiques sont mieux payées à Hong Kong qu'à Bangkok. La « socialisation anticipative » occidentale et la déstructuration de la famille traditionnelle à cause du tourisme occidental de masse et du commerce du sexe ont aussi encouragé la migration.

En ce que concerne les pays africains, l'île Maurice, l'Érythrée et les îles de Cap-Vert ont de longues traditions d'exportation de domestiques vers l'Italie et d'autres pays de l'Europe. L'Église catholique, particulièrement les pères capucins, ont joué un rôle important pour canaliser cette immigration. Par exemple, les femmes des îles du Cap-Vert travaillent comme domestiques aussi en Espagne et au Portugal, prenant la place qu'occupaient les femmes des régions rurales auparavant<sup>3</sup>. Des Somaliennes, travaillant principalement comme bonnes, sont arrivées récemment en Italie, à la suite des événements tragiques de la guerre civile.

Des Latino-Américaines migrent non seulement vers d'autres pays du même continent (de la Colombie vers le Venezuela, ou de la Bolivie vers l'Argentine, par exemple), mais elles vont aussi en Europe de l'Ouest. Depuis les années 70, il y a eu, en Italie, des domestiques en provenance du Salvador, du Pérou et de la République dominicaine.

Des pays islamiques, les femmes ne migrent pas seules en général (à moins qu'elle ne soient veuves ou divorcées), mais il y a quelques exceptions : par exemple, des Égyptiennes qui vont au Moyen-Orient comme infirmières, enseignantes ou domestiques (Saleh 1988), des Indonésiennes qui vont à Singapour comme domestiques et aussi des musulmanes du Sri Lanka (Dias 1987). Le stéréotype des femmes islamiques, passives, auxquelles on interdit le travail rémunéré à l'extérieur du foyer en raison de contraintes familiales, n'aide pas à comprendre une réalité beaucoup plus complexe et différenciée.

---

3. Les femmes portugaises travaillent encore comme aides domestiques en France et en Grande-Bretagne, mais elles sont rarement résidentes.

Les conditions de travail des domestiques varient beaucoup d'un pays à l'autre, mais la situation générale est plutôt difficile : « Le portrait général qui émerge des écrits, des recherches et des rapports de journal, laisse voir que les femmes étrangères employées comme domestiques sont grandement exploitées dans les pays développés et dans les pays en voie de développement » (Weinert 1991 : 2 ; traduction libre).

Nous n'assistons pas seulement au remplacement de la main-d'œuvre féminine nationale, qui refuse maintenant de faire un travail qui présente autant de désavantages que le travail domestique en résidence, mais également à la réapparition de cet emploi dans les mêmes pays industrialisés où il avait chuté dans les années d'après-guerre et où, aujourd'hui, il y a un élargissement des groupes sociaux qui demandent des bonnes (Weinert 1991 ; traduction libre) :

L'accroissement du phénomène des femmes migrantes travaillant comme domestiques peut être attribué aussi à la richesse croissante des pays nantis, permettant aux familles de payer pour le travail ménager, une demande à laquelle la main-d'œuvre nationale ne répond pas à cause du statut social inférieur, des salaires faibles et des conditions de travail précaires.

En fait, ce phénomène est complexe et peut être attribué à plusieurs facteurs. Un de ceux-ci est le développement de l'activité professionnelle et la mobilité des femmes nées au pays, sans que des services sociaux correspondant soient instaurés. Le lien entre l'absence de services sociaux (particulièrement pour les enfants et les personnes âgées) a été établi par plusieurs chercheurs et chercheuses en Europe du Sud, particulièrement en Italie et en Grèce où, pendant longtemps, les femmes avaient des taux de participation au marché du travail faibles (Pugliese et Maciotti 1991 ; Emke-Poulopoulos 1990).

Cependant, ce lien est aussi reconnu par les politiques de divers gouvernements qui octroient, malgré les frontières fermées, des visas aux immigrants et aux immigrantes ayant des contrats pour le travail domestique (comme l'Italie l'a fait jusqu'en 1990). Le gouvernement de Singapour admet cette relation ouvertement : « Le gouvernement reconnaît que l'embauche de bonnes étrangères aide à encourager nos femmes, surtout celles ayant des habiletés et une qualification commercialisables, à continuer à travailler et à avoir une famille » (*Straits Times* 20 décembre 1989 ; traduction libre).

À vrai dire, le gouvernement de Singapour essaie de décourager la demande croissante pour des bonnes en imposant une taxe mensuelle sur les travailleuses domestiques. Toutefois, il a exempté des femmes mariées qui travaillent, ainsi que des veuves et des divorcées qui ont une activité professionnelle, reconnaissant la fonction sociale des bonnes en relation avec la vie professionnelle des femmes du pays (*Straits Times* 20 décembre 1989).

Afin de comprendre le phénomène du travail domestique en Italie, Pugliese et Maciotti (1991 : 57 ; notre traduction) ajoutent un autre élément, qui s'applique également à d'autres pays, surtout en Europe du Sud :

D'une part, le recours aux domestiques est une nécessité, déterminée par le manque de services sociaux dans notre pays : les familles ayant un seul parent ou encore celles où les deux parents travaillent sont obligées de

chercher ce genre de service. D'autre part, la préférence pour la relation archaïque avec la domestique, disponible toute la journée, exprime une certaine mentalité ou la volonté de réaffirmer de vieilles habitudes qui, avec le développement civil de notre pays pendant les années 60, semblaient largement dépassées.

La mentalité qui préfère la relation archaïque avec la bonne (la relation subalterne-maître) peut être vue comme la survie de vieilles habitudes, mais elle est aussi le produit d'une « modernisation » trop rapide, sans l'intériorisation progressive des valeurs exprimées par ce que nous pourrions appeler le modèle « social-démocrate » de la société industrielle. Ce n'est pas par hasard qu'en Suède et au Danemark le travail domestique « résidant » a presque disparu, alors que la petite et moyenne bourgeoisie de l'Italie, arrivée récemment à un standard de vie élevé, considère la bonne comme un symbole de statut.

Paradoxalement, cette mentalité combine le vieux et le nouveau : elle correspond, en fait, aux idéologies « modernes » (celles-ci, soi dit en passant, commencent à être remises en question) qui glorifient le libre marché et l'individualisme. Un peu partout au monde, les politiques encourageant la privatisation, le démantèlement des services publics et la réduction des dépenses étatiques ont marqué un arrêt dans le développement de services sociaux pour les enfants et les personnes âgées. Alors que les femmes continuent d'intégrer le marché du travail et que les hommes ont toujours, sauf exception, refusé d'assumer leur part des travaux ménagers et des soins aux enfants ou aux personnes âgées, ces politiques ont favorisé le développement de services aux personnes privées.

Le recours aux domestiques immigrantes par les familles du monde « riche » remet en question profondément la relation entre le genre, la race et la classe. Les femmes de pays riches, appartenant aux classes moyennes supérieures et jouissant de la possibilité d'exercer une vie professionnelle intéressante, contribuent à l'oppression des femmes de pays pauvres (Arat-Koç 1992). Et qu'en dire de leurs conjoints qui tiennent pour acquis qu'une autre personne s'occupera de leur linge, de leurs repas, du nettoyage de leur maison et de leurs enfants ? On peut aussi se demander si la phase économique actuelle (libéralisme sauvage, compressions dans les programmes sociaux) ne risque pas d'amener une polarisation entre les femmes blanches, qui commence à pénétrer dans les emplois traditionnellement masculins à statut professionnel élevé, et les femmes « ethniques » au bas de l'échelle professionnelle (Phizaklea 1992).

### **Un autre secteur d'emploi pour les femmes migrantes : l'industrie du sexe**

---

Même si elle n'a jamais été quantifiée, la présence d'immigrantes dans la prostitution est très élevée. Partout au monde, l'industrie du sexe prospère et elle recrute de plus en plus de femmes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, mais surtout d'Asie du Sud-Est et d'Europe de l'Est. En Asie du Sud-Est, l'industrie du sexe sert à la fois des

clients locaux et le tourisme sexuel. L'Europe de l'Est exporte des travailleuses du sexe vers l'Europe et le Moyen-Orient. Plusieurs de ces femmes font l'objet de trafic. Les immigrantes peuvent se retrouver prostituées même si on leur a promis d'autres emplois (chanteuse ou danseuse, par exemple) ou après une expérience de travail négative, par exemple, à titre de domestiques. Cependant, elles peuvent aussi être recrutées comme prostituées, ce qui est le cas des femmes du Ghana et du Nigeria qui arrivent en Italie par des réseaux criminels.

Le Japon est le pays qui recrute le plus d'immigrantes (surtout des Philippines et de la Thaïlande) pour l'« industrie du divertissement » (*PASEI Gazette*: vol. 1, n° 1, 5/90). Une fois arrivée au pays, elles sont « vendues » à des gérants de bars et de boîtes de nuit et, le plus souvent, forcées à se prostituer afin de récupérer les frais. Ne connaissant pas leurs recruteurs ni même l'identité de leurs patrons et ne parlant pas la langue japonaise, ces femmes peuvent très difficilement avoir recours au système légal (Appleyard, Nagayama et Stahl 1993 : 18 ; traduction libre) :

On a argumenté que la racine du problème est quadruple : 1) la violation fondamentale des droits de la personne des travailleuses et des travailleurs illégaux même par les autorités qui, au lieu de les percevoir comme des personnes dont les droits ont été violés, les considèrent comme des criminelles ; 2) la discrimination à l'égard des personnes venant de l'étranger dans une société essentiellement xénophobe ; 3) la discrimination dans le cas des Asiatiques qui ont au Japon un statut inférieur à celui d'autres étrangers et étrangères ; et 4) la discrimination concernant les femmes en général, ce qui reflète le faible statut de ces dernières dans la société japonaise.

Des agences de « mariage à distance » font aussi partie du commerce du sexe. Elles sont réparties dans plusieurs pays du tiers-monde, les Philippines, l'île Maurice, la Thaïlande. Aux Philippines, sous la présidence de Corazón Aquino, le gouvernement a fini par interdire ces agences à la suite des protestations de groupes féministes. Ce genre d'agence se développe actuellement dans les pays de l'Europe de l'Est où le commerce du sexe a connu une croissance énorme.

### **Une recherche sur les femmes immigrées prostituées et « trafiquées » en Italie<sup>4</sup>**

---

Après avoir présenté un cadre général en ce qui concerne les données chiffrées, les pays d'origine, les caractéristiques sociodémographiques et les conditions de travail des immigrées prostituées en Italie, nous décrirons plus précisément la situation des deux groupes nationaux les plus nombreux, soit les Nigériennes et les Albanaises.

#### **■ Les données quantitatives**

Nous avons d'abord essayé d'établir des estimations quantitatives, à travers les entretiens avec des témoins privilégiés et avec des immigrées. Les estimations

proposées doivent être considérées comme des approximations, une fourchette à l'intérieur de laquelle toute analyse doit se situer, puisque le phénomène a été, malgré sa grande visibilité sociale, peu exploré. Elles sont le résultat de confrontations entre l'information reçue des femmes interviewées, les opinions ou les recensements officiels effectués par des intervenantes et des intervenants sociaux et des associations ainsi que les estimations proposées par les journaux lorsqu'elles se réfèrent à des opinions de personnes-ressources sur le terrain.

Au niveau national, nous estimons qu'il existe de 18 800 à 25 100 prostituées immigrantes concentrées principalement dans le nord de l'Italie, où elles seraient de 8 800 à 11 300 ; au centre du pays, nous estimons que de 5 600 à 7 000 de ces femmes y vivent, et dans le sud (y compris les îles), de 5 100 à 6 800. Le Latium et la Lombardie sont les régions où l'on compte le plus de prostituées immigrées, d'une part, à cause de la force d'attraction que représentent les possibilités de travail dans les entreprises et les services et, d'autre part, en raison de la présence de deux métropoles, Milan et Rome, où se trouve de 25 à 33 % du total de ces femmes.

Les difficultés à établir ces estimations sont accentuées par la grande mobilité géographique des prostituées. Leurs déplacements peuvent être quotidiens (du lieu de résidence au lieu où l'on exerce la prostitution), de très courte durée (une semaine, dix jours) à l'intérieur de la même région, de durée plus longue, de un mois à deux mois, pour « une saison », ce qui implique un transfert provisoire de la résidence habituelle. Leurs déplacements peuvent être spontanés ou individuels, ou, ce qui est plus fréquent, organisés par les proxénètes et les trafiquants, qui contrôlent différents réseaux de prostituées.

Dans le cadre de ces estimations, nous avons aussi essayé d'établir le nombre de femmes « trafiquées », dans le sens qu'elles sont venues par des réseaux criminels et qu'elles ont été trompées quant à leur destination finale. Cela s'est révélé très difficile, étant donné que notre échantillon comprend surtout des femmes qui ont voulu sortir de leur condition, en s'adressant à des structures d'aide.

### ■ Les caractéristiques sociodémographiques

À partir des données recueillies, il est possible d'établir des phases de l'évolution de la prostitution des femmes immigrées et de faire des liens avec l'ensemble du phénomène de l'immigration italienne. Un tournant est certes représenté par la période 1989-1991, années au cours desquelles la migration venant des pays de l'Est a augmenté au point de dépasser les flux de Nord-Africaines. Ensuite, la guerre en ex-Yougoslavie a éclaté.

Dans la vague d'immigration originaire de l'Europe de l'Est, plusieurs groupes nationaux de femmes pratiquent (spontanément ou parce qu'elles y sont forcées) la

---

4. Cette recherche a été menée en collaboration avec d'autres chercheurs et chercheuses (Campani et autres 1999 ; Campani, Carchedi et Picciolini 1997), dans le cadre d'un programme de lutte contre le trafic des femmes aux fins d'exploitation sexuelle. Toutes ces recherches ont été financées par l'Office international des migrations (OIM) et ensuite dans le cadre du projet Daphne de l'Union européenne.

prostitution : les Russes, les Ukrainiennes, les Roumaines, les Slovènes, les Bosniaques et les Hongroises. Alors qu'au départ la majorité des femmes semblaient être conscientes de ce qu'elles auraient à faire en Europe, et étaient même dotées d'une large autonomie, maintenant les cas de femmes « trafiquées » paraissent plus fréquents.

Les Latino-Américaines sont aussi de plus en plus visibles dans ce métier, particulièrement dans le cas des Brésiliennes et des Brésiliens travestis. Des Péruviennes et des Colombiennes arrivent plus fréquemment à partir de 1991, quoique la majorité des nouvelles venues sont des Nigériennes, souvent conduites en Italie par le mensonge et faisant l'objet de trafic.

À partir de 1993-1994, la majorité des nouvelles immigrées sont des Albanaises d'origine urbaine, entrées clandestinement, fréquemment avec des parents mâles, des amis ou des fiancés, et poussées ensuite à la prostitution. Quelques années plus tard, on trouve davantage de cas de jeunes filles albanaises enlevées, « trafiquées », venant des villages de l'intérieur. À cette époque, un « scandale de visas faciles », donné par certains fonctionnaires de l'Ambassade italienne à Lagos, a un peu freiné l'immigration nigérienne.

La majorité des prostituées immigrées sont des célibataires qui ont pu être trompées par des promesses de mariage ou de carrières artistiques et prestigieuses à l'étranger. Chez les femmes latino-américaines et celles de l'Europe de l'Est (sauf les Albanaises), on rencontre cependant aussi des femmes mariées, ou plus souvent divorcées et veuves, ayant laissé des enfants au pays. Ce sont, en général, les femmes les plus âgées (24-30 ans), alors que les femmes albanaises sont les plus jeunes (avec un certain nombre de mineures de 14 à 18 ans) ; les Nigériennes sont plutôt âgées de 19 à 24 ans.

Il est très difficile d'établir des typologies professionnelles, à partir des entretiens réalisés. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les femmes venant des villes ont exercé une variété de professions allant d'ouvrière à institutrice (chez les femmes des pays de l'Est), de serveuse à étudiante (dans les cas des plus jeunes). Les femmes d'origine rurale ont occupé un nombre plus limité de professions. Dans les deux cas, rares sont celles qui se prostituaient.

En ce qui concerne les niveaux de scolarisation, nous avons des données plus précises. La majorité des femmes comptent huit années de scolarité, et un autre groupe important a fait quelques années de plus. Aux extrémités, on trouve des femmes non scolarisées et quelques-unes très scolarisées. Cela varie, cependant, comme nous l'avons déjà souligné, d'un groupe national à l'autre.

Ainsi, chez les Nigériennes, un nombre significatif de femmes n'ont jamais fréquenté l'école, en particulier celles, âgées de 15 à 20 ans, qui sont arrivées en Italie à la fin des années 90 des régions agricoles du sud (par exemple, de Makurdi et Yola). Par contraste, celles qui sont venues au début des années 90, en particulier de Lagos et d'Ibadan, avaient un niveau de scolarité allant de moyen à bas.

Les Albanaises, toutes très jeunes, ont des niveaux de scolarité qui varient de moyens à élevés : certaines, parmi les plus âgées, d'origine urbaine, ont même poursuivi des études universitaires. Par contre, dans les dernières vagues, composées de jeunes filles de la campagne, le niveau de scolarisation est plus faible.

Quant aux Latino-Américaines et aux femmes de l'Europe de l'Est, elles sont presque toutes d'origine urbaine et, à l'exception des Péruviennes, présentent un

niveau de scolarisation estimé de moyen à élevé. C'est dans ce groupe que le « libre choix » de la prostitution est le plus fréquent.

### ■ Les conditions de vie dans la prostitution : des typologies possibles

Les conditions de vie des immigrées prostituées dépendent fortement des expériences de vie précédentes, notamment si elles étaient déjà dans la prostitution ou non, et du degré de mensonge et de violence qui est à l'origine du départ. Le montant que chaque femme doit rembourser pour son expatriation joue aussi un rôle significatif. La dette que les femmes assument pour s'expatrier est, en fait, un instrument fondamental de contrôle sur elles (et leur famille), surtout dans certains groupes comme les Nigériennes.

Cela dit, on peut établir trois typologies selon les lieux et les modalités de la prostitution : 1) dans des appartements ; 2) dans des locaux publics (entraîneuses, danseuses, etc.) ; et 3) dans la rue. Les conditions de vie, le type d'autonomie possible et la gravité de l'exploitation varient selon les typologies. L'exercice de la profession dans les appartements présuppose une autonomie bien plus large que dans les deux autres typologies. Les Italiennes sont majoritaires dans ce cas. Parmi les étrangères, on trouve surtout les Russes, les Colombiennes et les Argentines.

La prostitution « cachée » ou « masquée », celle que l'on exerce dans les locaux publics et privés, sous forme d'une autre activité (entraîneuse, danseuse, masseuse, stripteaseuse, actrice de vidéo porno, « hôtesse »), ne diffère pas tellement de la prostitution dans les appartements en ce qui concerne l'autonomie et les formes d'exercice de la profession. La différence consiste plutôt dans le rôle de médiation tenu par les agences ou les responsables des locaux où la prostitution est exercée. C'est précisément dans ces contextes que l'on trouve des pratiques malhonnêtes à l'égard des femmes qui espéraient une carrière artistique et qui se trouvent forcées de se prostituer.

Les femmes en question viennent, généralement, de l'Europe de l'Est, du Brésil, de la Colombie et, dans une moindre mesure, des Philippines. Par exemple, les filles polonaises, roumaines, hongroises et ukrainiennes sembleraient avoir été introduites davantage dans le circuit des actrices et des stripteaseuses et moins dans les locaux publics et privés, alors que les Brésiliennes et les Colombiennes sont surtout engagées comme danseuses et artistes de spectacle. Les Philippines sont plutôt entraîneuses ou chanteuses.

Toutefois, là où la prostitution est surtout l'affaire des étrangères, et d'étrangères en large mesure « trafiquées » (jusqu'à 75 ou 80 % selon nos estimations), c'est dans la prostitution de rue. Les conditions de vie et de travail représentent des formes de subordination généralisée, tout d'abord aux proxénètes et ensuite, surtout dans certains groupes nationaux, à des réseaux criminels organisés, soit de la même nationalité que les femmes, soit italiens ayant des liens transnationaux.

Chez les prostituées de rue, la prostitution se termine généralement au remboursement de la dette contractée avec les agences internationales qui ont organisé l'expatriation. Notons que certaines femmes étaient conscientes avant leur départ des



activités qu'elles auraient à faire une fois rendues en Italie, alors que d'autres y ont été contraintes par des menaces ou des actes de violence. En fait, la dette avec les futurs « protecteurs » a été contractée avant l'expatriation et doit être remboursée dans les premiers mois du séjour en Italie. En pratique, la dette, au lieu de diminuer, grandit le plus souvent, puisque les proxénètes fournissent aussi le logement à un prix exorbitant. Les passeports sont couramment retenus à titre de gage du remboursement, et la menace sur les familles d'origine pèse comme forme de chantage.

Les groupes nationaux qui subissent le plus fortement la présence de proxénètes (et souvent de réseaux criminels) sont les Albanaises et les Nigériennes, même si chacun des deux groupes présente des spécificités. Les similitudes apparaissent, en particulier :

- dans le jeune âge des intéressées à leur arrivée en Italie, inférieur à 22 ans (les Albanaises sont légèrement plus jeunes que les Nigériennes) ;
- dans le fait qu'un nombre important savent qu'elles viennent en Italie afin d'exercer la prostitution ;
- dans l'inconscience de la violence et de la subordination qui les attendent ;
- dans la difficulté particulière à sortir des conditions imposées par les proxénètes ;
- dans les dynamiques psychologiques et existentielles qui finissent par enfermer les filles dans une condition qu'elles ont du mal à quitter.

Les différences se rencontrent surtout :

- dans les modalités de contact, d'engagement et d'invitation à l'expatriation ;
- dans les formes de « contrat » et de paiement de la dette ;
- dans les caractéristiques des proxénètes ;
- dans les modalités de sortie de la condition de prostituée.

## Les Albanaises

Dans le cas des Albanaises, ce sont généralement des amis et des connaissances, parfois même des amants, qui établissent les contacts menant à l'expatriation. Dans des cas plus rares, les filles sont victimes de véritables enlèvements. Pour rejoindre l'Italie, les filles empruntent les voies des autres personnes réduites à l'immigration clandestine (bateaux, canots, etc., à travers le canal d'Otranto, plus rarement à travers l'ex-Yougoslavie). Le coût du voyage varie de 3 à 5 millions de liras (de 2 400 à 4 000 \$ CA).

La relation entre la fille « trafiquée », contrainte ensuite d'exercer la prostitution dans la rue, et les proxénètes est généralement directe. Ceux-ci sont, en général, de petits criminels, souvent jeunes, qui, aveuglés par l'argent facile, n'hésitent pas à jeter dans la rue leurs copines d'école, leurs amies d'enfance, voire leur fiancée. Il s'agit d'une criminalité violente, agressive, mais, fréquemment, « artisanale », en ce sens que les proxénètes sont autonomes ou associés en petits groupes. Pour l'instant, la criminalité organisée ne contrôle pas complètement la prostitution albanaise, même si les liens commencent à s'établir (certains proxénètes font aussi le trafic de drogues).

## Les Nigériennes

Les Nigériennes sont recrutées dans les bidonvilles de Lagos, ou Benin City, ou dans les villages ruraux du sud et de l'est du Nigeria. Le contact, le travail de persuasion et ensuite celui de contrôle sur les femmes ont lieu à travers un personnage qui est absent dans les autres groupes nationaux, une femme d'ailleurs, appelé génériquement « Madame » ou « Maman-loa », qui signifie « prêtresse ». C'est elle qui agit comme médiatrice entre les filles et l'organisation et qui organise le départ. Une fois en Italie, les filles garderont la « Madame » comme référence, et c'est à elle qu'elles enverront l'argent pour rembourser la dette.

Entre les filles et la « Madame », qui reste dans le pays d'origine, le lien établi a été consacré par des pratiques magiques (des rituels vaudou, selon différents témoins) ; il est donc très fort, puisqu'il ne peut être rompu. À cette peur de violer une norme magique s'ajoute, pour contrôler les femmes, la présence d'une « Madame » en Italie, qui contrôle et organise des groupes de filles, et traite avec l'organisation criminelle qui est derrière le trafic de femmes du Nigeria.

Le contrôle sur les femmes s'exerce donc sur trois niveaux : la « Madame » au Nigeria, la « Madame » en Italie, et le réseau du crime organisé, qui est en contact avec les « Madames ». Ces contrôles multiples rendent donc plus difficile pour les femmes la possibilité de s'en sortir.

## Les autres

En ce qui concerne les autres groupes nationaux, malgré la tromperie initiale, on constate une plus grande autonomie dans l'exercice de la prostitution. Cela vaut aussi bien pour les femmes latino-américaines que pour les femmes originaire des autres pays de l'Est. Cela est aussi possible puisque ces femmes sont, en général, plus âgées que les Albanaises et les Nigériennes.

## Les façons de s'en sortir

---

À partir des entretiens, on peut dire que les façons de se sortir de la condition de prostituée immigrée dépendent des typologies et des contextes. En général, l'âge et l'expérience acquise jouent un rôle important, mais les interventions et les actions « externes », de la part de proxénètes-partenaires, la famille, les amis, les intervenantes et les intervenants sociaux (publics ou associations), la police, voire les clients, sont souvent déterminantes.

Soulignons que lorsque la femme a mûri la nécessité de rompre avec la condition de prostituée, un appui extérieur est souvent nécessaire pour réussir le passage. Là, le rôle des parents ou des amis peut se révéler essentiel. Nous n'insistons pas sur les clients, dont la fonction est ambiguë, même si ce sont parfois eux qui mettent les femmes au courant de la présence d'associations d'aide. En fait, ce sont surtout ces

associations qui ont une fonction essentielle : elles s'adressent aux femmes dans la rue, en leur proposant des boissons chaudes et de l'information sur le VIH. Une fois la relation établie, les associations invitent les femmes à s'approcher et à profiter des services qu'elles offrent.

Les forces de police interviennent pour des contrôles administratifs, parfois sur demande des filles elles-mêmes. La police peut aussi intervenir lorsque les femmes ont été trouvées dans un état d'abandon et elle dirige quelquefois les filles vers les associations.

## Conclusion

---

Il est très difficile de tirer des conclusions sur la condition des femmes immigrées actuellement. Elles sont devenues, sans conteste, plus présentes dans les nouveaux flux migratoires, et cela, autant pour des raisons professionnelles qui leur sont propres que pour rejoindre leur famille. Elles sont sorties de l'invisibilité et apparaissent maintenant dans les recherches sur les migrations internationales, alors qu'elles étaient dans l'ombre jusqu'à la fin des années 70.

Toutefois, comme nous l'avons vu, leur participation correspond au développement de secteurs professionnels « féminins », qui leur sont réservés : aides domestiques, infirmières ou artistes de spectacle. Ces professions se trouvent, le plus souvent, dans l'économie informelle et dans certains cas, comme l'industrie du sexe, elles sont à cheval sur le légal et l'illégal. Dans ces secteurs, les conditions d'exploitation sont particulièrement féroces.

La participation des femmes aux flux migratoires aujourd'hui présente donc plusieurs « zones d'ombre », pour lesquelles une vigilance accrue et des politiques d'aide et de soutien aux femmes migrantes seraient nécessaires.

---

 RÉFÉRENCES

ANTHIAS, F.

1991 « Gendered Ethnicities and Labour Market Processes in Britain », communication présentée à la conférence « Transitions », Centro Scientifico per la Ricerca Sociale/Unità Mercato del Lavoro e Impiego, Berlin, 13-14 mai.

ARAT-KOÇ, S.

1992 « Immigration Policies, Migrant Domestic Workers and the Definition of Citizenship in Canada », in V. Satzewich (dir.), *Deconstructing a Nation, Immigration, Multiculturalism and Racism in 90's Canada*. Halifax, Fernwood Publishing : 229-242.

BOHNING, W.R.

1991 *Forward to Weinert*. Genève, Bureau international du travail (BIT).

CAMPANI, Giovanna

1996 *La rosa et lo specchio*. Naples, Ipermedium.

1990 « Donne immigrate », in C. Cocchi (dir.), *Stranieri in Italia*. Bologne, Istituto Cattaneo : 31-44.

1988 « Le politiche di stop », in N. Sergi (dir.), *L'immigrazione straniera in Italia*. Rome, Edizioni Lavoro : 22-44.

CAMPANI, G., F.CARCHEDI et A. PICCIOLINI

1997 « Le trafic des femmes immigrées à des fins d'exploitation sexuelle en Italie », *Migrations Société*, IX, 52 : 105-115.

CAMPANI Giovanna, et autres

1999 *I colori della notte*. Milan, Franco Angeli.

CARITAS

1999 *Rapport annuel sur les migrations*. Rome, Anterem.

CASTLES, Stephen, et Mark MILLER

1993 *The Age of Migration*. Londres, Routledge.

CRUZ, V., et A. PAGANONI

1989 *Filipinas in Migration. Big Bills and Small Change*. New Manila, Quezon City, SMC Scalabrini Migration Center.

DIAS, M.

1987 *Female Overseas Contract Workers*. Colombo, CENWOR.

EMKE-POULOPOULOS, I.

1990 « Metanastes xai profughes sten Ellada 1970-1990 » (Immigrants et réfugiés en Grèce 1970-1990), *Exloghe*, 85-86, avril-juin, juin-septembre : 70-75.

EUROSTAT-ISTAT

1992 *Cifre per conoscersi*. Rome, Commission européenne, Institut national de la statistique.

## LIM, L.L.

- 1991 « Migrations in Asia », communication présentée à la Conférence internationale sur la migration, OCDE, Rome, 13-15 mars.
- 1989 « The Status of Women in International Migration », communication présentée à la rencontre de l'International Migration Policies and the Status of Female Migrants, Nations Unies, New York.

## MELOTTI, U.

- 1990 « L'immigrazione straniera in Italia : da caso anomalo a caso esemplare », in C. Cocchi (dir.), *Stranieri in Italia*. Bologne, Istituto Cattaneo : 31-44.

## MOROKVASIC, M.

- 1991 « Roads to Independence. Self-employment, Immigrants and Minority Women in Five European States », *International Migration*, XXIX, 3 : 407-420.
- 1988 *Entreprendre au féminin en Europe : cas des immigrées et des minorités en France, Grande-Bretagne, en Italie, au Portugal et en République fédérale d'Allemagne. Motivations, situations et recommandations pour actions*. Bruxelles, Commission des Communautés européennes, Direction générale de l'emploi, des affaires générales et de l'éducation.

## ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

- 1995 *International Migration Policies and the Status of Female Migrants*. New York, Nations Unies.
- 1990 « Measuring the Extent of Female International Migration », texte préparé pour la réunion d'experts et d'expertes de l'Union européenne sur les Politiques internationales de migration et le statut des migrantes féminines, San Miniato, 27-30 mars.

## ORGANISATION POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

- 1992 *Tendances des migrations internationales*. Paris, Système d'observation permanente des migrations (SOPEMI).

## PALIDDA, S.

- 1992 « Eurocentrisme et réalités effectives des migrations », in *Migrations Sociétés*, IV, 24 : 7-23.
- 1991 *Le travail indépendant des immigrés dans huit pays européens de l'OCDE*, rapport pour la division des politiques de main-d'œuvre de l'OCDE. Paris, SOPEMI.

## PHIZAKLEA, A.

- 1992 *A Single or Segregated Market ? Gendered and Racialized Divisions*, communication présentée à la BSA Conference, University of Kent, Canterbury, 8 avril.

## PRADO, D.

- 1980 « Women and Migration in Latin America », *ISIS, International Bulletin*, vol. 14, mars.

## PUGLIESE, E., et M.I. MACIOTI

- 1991 *Gli Immigrati in Italia*. Rome et Bari, Laterza.

REYNERI, E.

1991 « L'innovazione produttiva nella rete delle relazioni sociali », *Stato et Mercato*, XXIII, août : 147-176.

SALEH, Saneye

1988 « Egyptian Women in the Gulf : Response to Migration », communication présentée au colloque de l'UNESCO sur les migrations de femmes égyptiennes, Berlin, 18-21 octobre 1988, texte non publié.

SASSEN-KOOB, S.

1984 « Notes on the Incorporation of Third World Women into Wage Labour Through Immigration and Off-shore Production », *International Migration Review*, XVIII, 4 : 1144-1167.

SERGI, N.

1988 *L'immigrazione straniera in Italia*. Rome, Edizioni Lavoro.

TAPINOS, G.P.

1990 « Female Immigration and the Status of Women », texte préparé pour la réunion d'experts de l'Union européenne sur les Politiques internationales de migration et le statut des migrantes féminines, San Miniato, 27-30 mars.

VENTURINI, A.

1989 « Emigrazione e Immigrazione », in Ministero del Lavoro, *Occupazione e politiche del lavoro*. Rome, Edizioni Lavoro.

WEINERT, P.

1991 *Foreign Female Domestic Workers : HELP WANTED*. Genève, Bureau international du travail.